

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification).

Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les thématiques citées ci-après sur leur territoire.

-  A titre d'information, contournement Nord d'Ernée
-  A titre d'information, cours d'eau au titre de la Police de l'eau DDT53

## LE ZONAGE

### ZONE URBAINE

-  Ua : Urbaine tissu urbain ancien
-  Uai : Urbaine PPRI de l'agglomération de Chailland
-  Ub : Urbaine périphérique
-  UI : Urbaine équipements collectifs
-  Ue : Urbaine activités économiques

### ZONE A URBANISER

-  1AUh : A Urbaniser court terme habitat
-  2AUh : A Urbaniser long terme habitat
-  1AUI : A Urbaniser court terme équipements collectifs
-  1AUe : A Urbaniser court terme activités économiques
-  2AUe : A Urbaniser long terme activités économiques

### ZONE AGRICOLE

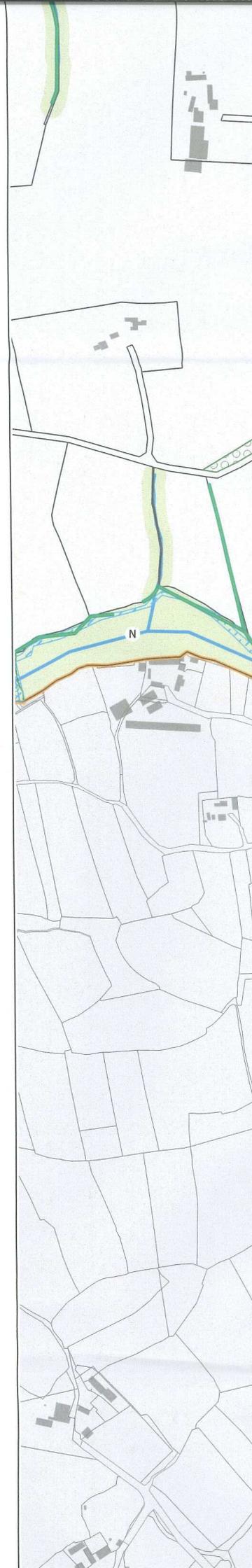
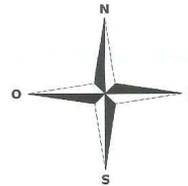
-  A : Agricole
-  Ap : Agricole sans aucune construction
-  Am : Agricole mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanale)
-  Ae : Agricole équitérapie

### ZONE NATURELLE

-  N : Naturelle
-  Np : Naturel protégé
-  Nf : Naturel forestier
-  Nc : Naturel camping d'Andouillé
-  NI : Naturel équipements de loisirs
-  Nm : Naturel mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanale)
-  Nmoto : Naturel moto-cross
-  Ng : Naturel accueil des gens du voyage

## PRESCRIPTIONS

-  Marges de recul
-  Emplacements réservés
-  Servitudes de projet
-  Secteurs d'orientations d'aménagement (OAP)
-  Bâtiments susceptibles de changer de destination
-  Linéaire commercial à protéger
-  Zones humides à préserver
-  Espaces Boisés Classés (EBC)
-  Ensembles végétaux à protéger
-  Haies à protéger en raison de leur rôle hydraulique
-  Haies à protéger en raison de leur rôle paysager



Département de la Mayenne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNEE